

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 26
Nombre de représentés : 10
Nombre de votants : 36

OBJET

Affaire n°2017-115

LISTE DES ACTES PRIS
PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR
EN VERTU DE SA DÉLÉGATION

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal
a été faite le 25 septembre 2017 et
affichée le 25 septembre 2017.

- le compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie

le : 19 OCT 2017

LE MAIRE



Olivier HOARAU

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU MARDI 3 OCTOBRE 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi trois
octobre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la
Mairie, après convocation légale sous la présidence de
M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer,
conseillère municipale.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire,
Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, M. Bernard Robert
3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme
Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali
6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe,
Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude
Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint,
M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Jean Paul Babef,
Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme
Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert
M'Simbona, Mme Karine Mounien, M. Wilfrid
Cerveaux, M. Brandon Incana, Mme Anne-Laure Boyer,
Mme Sabine Le Toullec, M. Daniel Vassinot, M. Henry
Hippolyte, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador.

Absents représentés : Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe
(par M. Jean Claude Maillot 9^{ème} adjoint), M. Faustin
Galaor (par Danila Bègue), M. Ludovic Latra (par
M. Jean Paul Babef), Mme Brigitte Laurestant (par
Mme Sonia Bitaut), Mme Catherine Gossard (par
M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint), Mme Dorisca Tiburce
(par M. Jean Hubert M'Simbona), Mme Karine Infante,
(par Mme Paulette Lacpatia 1^{ère} adjointe), Mme Bibi-
Fatima Anli (par M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint),
Mme Mikaëla Latra (par Mme Anne-Laure Boyer), Mme
Mémouna Patel (par M. Henry Hippolyte).

Arrivé (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absent (s): M. Hary Auber, M. Patrick Jardinot,
Mme Valérie Auber.

.....
.....

Affaire n°2017-115

LISTE DES ACTES PRIS PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR EN VERTU DE SA DÉLÉGATION

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L.2122-22,

Vu la délibération du 11 avril 2014 autorisant le maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de tous les marchés et des accords-cadres selon les modalités prévues dans le cadre des marchés à procédure adaptée ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et affaires générales » en date du 21 septembre 2017,

Vu le rapport présenté en séance du 3 octobre 2017 relatif à la liste des actes pris par le pouvoir adjudicateur en vertu de sa délégation, entre 1^{er} avril et le 30 juin 2017,

DÉCIDE

Article 1 : de prendre acte de la présentation de la liste des marchés passés selon la procédure adaptée, des avenants et des déclarations sans suite entre 1^{er} avril et le 30 juin 2017.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE




Olivier HOARAU